

SOMMAIRE

Un des acquis de la province québécoise en matière de développement durable est l'évaluation des impacts sur l'environnement. Il y a consensus pour qualifier cette démarche d'outil privilégié du développement durable due à sa nature préventive. Toutefois, l'aspect social des évaluations environnementales ne domine pas encore le concept d'impact. Dans ce contexte, la façon de prendre en compte les intérêts de la population dans l'aménagement du territoire et le développement économique ainsi que les outils mis à la disposition des gestionnaires et promoteurs pour le faire sont à considérer. On se questionne donc sur le degré d'avancement et les expériences du Québec en matière d'intégration des parties prenantes dans l'évaluation et la mise en œuvre de projets.

Un aspect précis de l'insertion sociale des projets est le concept de profil social, un outil permettant de dresser le portrait de la situation sociale d'une communauté spécifique accueillant un projet dans son milieu de vie. Il est considéré comme un instrument de gestion de la durabilité et un outil d'aide à la décision pour les initiateurs de projets. Sa mise en application et sa réalisation peuvent varier, mais l'objectif du profil social reste toujours l'obtention de données caractérisant la relation d'une population avec l'environnement dans lequel elle vit. Ces données fournissent aux promoteurs des pistes sur les réalités sociales qui touchent les acteurs concernés par leurs projets et permettent, idéalement, de les améliorer en fonction des attentes des parties prenantes. Le contenu d'un profil social se résume souvent au portrait du milieu humain, à l'identification des acteurs et de leurs intérêts, à l'identification des enjeux, à un diagnostic de sensibilité et à des indications stratégiques pour les interventions en relation au projet. En résumé, l'outil permet, en plus de documenter le volet social et de caractériser les collectivités locales d'un projet, d'intégrer les parties prenantes au processus d'évaluation et à la prise de décision.

Les étapes de réalisation d'un profil social sont variées, mais elles impliquent habituellement une collecte de données sociales qui se sépare en deux phases, la recherche documentaire et la recherche auprès des acteurs (rencontres, entretiens, préconsultation, etc.). Il existe également des outils de représentation visuelle des données très intéressants

tels que les matrices de pouvoir/prévisibilité et de pouvoir/intérêt ou les « cartes » de parties prenantes.

Deux études de cas servent d'illustrations au concept de profil social et aux démarches d'insertion sociale de projets. Le premier cas d'étude est celui du consortium Énergie Cacouna, qui a proposé, en 2004, un projet de terminal méthanier à Gros-Cacouna, dans la région du Bas-Saint-Laurent. Il a demandé à la firme *Transfert Environnement* d'établir le profil social de la communauté d'accueil. La réalisation du profil s'est bien déroulée et a engendré la mise sur pied d'autres mécanismes d'intervention pour favoriser l'acceptabilité sociale du projet. Le deuxième cas à l'étude, les projets de parcs éoliens d'Énergie Cartier Éolienne à Baie-des-Sables et à l'Anse-à-Valleau en Gaspésie, présente plutôt une démarche d'insertion sociale de projets spécifique à l'entreprise. Le contexte d'implantation des projets de parcs éoliens et la présence de représentants du projet sur le terrain bien en amont de l'implantation des infrastructures ont favorisé une bonne acceptabilité des populations d'accueil.

À travers les projets étudiés et d'autres exemples québécois, on constate que le profil social comporte certaines limites au niveau de la détermination de l'espace social, de la représentativité des acteurs, de la définition des impacts sociaux et au niveau des coûts associés à la prise en compte des parties prenantes. Certains problèmes éthiques freinent également l'utilisation des profils sociaux que ce soit en raison du profilage des projets, de redevances financières aux communautés exagérées, d'ententes confidentielles ou de propagande de projets. Il s'avère donc nécessaire de mettre en œuvre une meilleure planification stratégique en amont de la réalisation des profils sociaux par les promoteurs, d'améliorer l'outil lui-même et de favoriser un accroissement de son utilisation.